

Communiqué de l'ACIM du 26 novembre 2010 – J. Attali et la culture de mort

Publié le 26 novembre 2010
2 minutes

Jacques Attali, à l'époque conseiller particulier de Mitterrand, écrivait en 1981 dans son ouvrage *L'avenir de la vie* (Seghers 1981) les considérations suivantes : « ...l'allongement de la durée de la vie n'est plus l'objectif souhaité par la logique du pouvoir. **Dès qu'il atteint 60-65 ans l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte cher à la société.** En effet du point de vue de la société, il est bien préférable que la machine humaine s'arrête brutalement plutôt qu'elle ne se détériore progressivement... L'euthanasie sera dans tous les cas un des instruments essentiels de nos sociétés futures, dans tout les cas de figure...Des machines à tuer permettront d'éliminer la vie lorsqu'elle sera insupportable et économiquement coûteuse. Je pense donc que l'euthanasie sera la règle de la société future. »

Jacques Attali, actuellement conseiller particulier de Sarkozy a présenté sa vision du futur système de santé lors des Journées de la Fédération de l'hospitalisation privée. Il a fait cette déclaration surprenante à propos du déficit de la Sécurité Sociale : « *Le fait que les dépenses de santé augmentent n'est pas une mauvaise nouvelle. **Ce sont de bonnes dépenses car l'espérance de vie augmente** et parce que c'est un secteur qui crée des emplois ...Il ne faut pas que la santé accepte de tomber dans le piège de la maîtrise de ses dépenses* » (Inf. Q.du M. 24 novembre) .

Ces deux déclarations sont parfaitement contradictoires. Pourquoi ? Il ne faut pas chercher loin. Attali vient d'avoir 67 ans en début de ce mois. Apparemment il n'est pas prêt à passer à la « machine à tuer » qu'il préconisait à partir de 60- 65 ans.

Ce revirement est une leçon, à l'heure où, une fois de plus, les tenants de la culture de mort, toutes tendances politiques rassemblées, s'apprêtent à tenter de légaliser l'euthanasie. Ceci dans le cadre de la révision des lois de bioéthique de 2004.

Dr. Jean-Pierre DICKES, Président de l'ACIMPS

Pour tout savoir sur l'ACIM

 [le site de l'ACIM](#)